



**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**  
**DELIBERATION N°5 DU MARDI 24 OCTOBRE 2023**

L'an deux mille Vingt-trois, le vingt-quatre octobre à 16 heures 30, le CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) de la Commune de Caromb, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle du Conseil Municipal, en session ordinaire sous la Présidence de Madame Valérie MICHELIER.

Date de convocation : 24 octobre 2023

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres convoqués : 11

Etaient présents : (5) Membres issus du Conseil Municipal : Valérie MICHELIER (Présidente), Monique MONTAGARD (vice-présidente), Elisabeth BELLENGER, Magali BONNAVENTURE, François ENDERLIN

Membres et personnalités extérieures désignées par Mme le Maire (2) : Anne-Laure MARI, Muriel RIPERT

Absentes ayant donné procuration (2) : Magali AUGIER (procuration à Monique MONTAGARD), Marie-Andrée CARRASCO (procuration à Elisabeth BELLENGER)

Absents : Jade NAVARRO, Maxime ALLEGRE

Secrétaire de séance : François ENDERLIN

Assistait également à la réunion : Mme Stéphanie BRIQUET, Gestionnaire CCAS

**PRISE EN CHARGE DE REPAS DE CANTINE SCOLAIRE**

Vu les difficultés financières que rencontrent certaines familles Carombaises au paiement de la restauration scolaire pour leur(s) enfant(s).

Vu que le montant des repas non soldés au 7 juillet 2023 s'élève à 498,00 €.

Et soucieux de leur venir en aide,

Envoyé en préfecture le 06/11/2023

Reçu en préfecture le 06/11/2023

Publié le

- 6 NOV. 2023

ID : 084-218400307-20231103-2023CCAS241005-DE

**Le Conseil d'Administration du CCAS après avoir délibéré,**

**DECIDE**

- **De prendre en charge les repas non soldés au 7 juillet 2023 et d'autoriser le service financier du CCAS à mandater la somme de 498,00 € au profit du Budget Principal de la commune de Caromb,**
- **D'autoriser Madame la Présidente à prendre toutes décisions et signer tous actes aux effets ci-dessus.**

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

*Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois  
et an que dessus.*

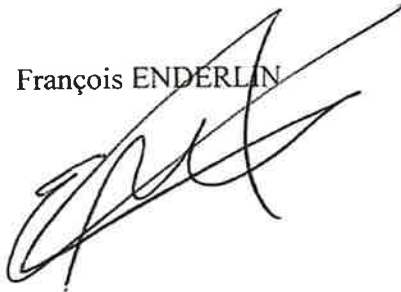
*Pour expédition certifiée conforme.*

*A CAROMB,*

*Transmise le 03/11/2023*

Le secrétaire de séance

François ENDERLIN



Madame la Présidente

Valérie MICHELIER

